

Stop au harcèlement sexiste et aux violences sexuelles dans les transports collectifs

COMMUNIQUE DE PRESSE

En présence de Christiane DUPART, responsable nationale de la FNAUT (fédération nationale des associations d'usagers des transports) et de Marie Pierre BES, présidente de l'AUTATE (association des usagers des transports de l'agglomération toulousaine), la Ligue des Droits de l'Homme a lancé ce samedi 26 novembre 2016 sa campagne contre le harcèlement et les violences sexistes dans les transports collectifs.

Deux études récentes réalisées par le Haut Conseil à l'Egalité femmes-hommes (HCE fh) en 2015 et par la FNAUT en 2016 montrent l'ampleur du harcèlement et des violences sexistes dans les transports collectifs et leurs conséquences sur la vie des femmes.

Un phénomène massif mais jusqu'alors largement minimisé ou normalisé

- **100% des utilisatrices des transports en commun ont été victimes** au moins une fois dans leur vie de harcèlement sexiste ou de violences sexuelles ! Pour près de la moitié cela leur arrive « souvent » ou « très fréquemment ».
- Dans 9 cas sur 10 de harcèlement, des témoins sont présents et dans **89%** des cas, ils n'ont **aucune réaction**.
- 95% des enquêtées ont été harcelées par un homme et/ou par un groupe d'hommes (55%).
- **Seul 3% des femmes** ayant répondu à l'enquête de la FNAUT **ne craignent « jamais » d'être harcelées dans les transports !**

Cette situation est d'autant plus intolérable que Les femmes représentent 2/3 des usager.ère.s des transports et qu'une grande part de leurs déplacements ne constituent pas un choix, mais des trajets jusqu'au travail, l'école des enfants, l'université...

Des actes graves portant atteinte à la dignité et au sentiment de sécurité

- Pour les femmes, le **harcèlement a des conséquences graves** : utilisation d'autres moyens de déplacement, non utilisation des transports à certaines heures, changement de tenue vestimentaire... ! Le harcèlement sexiste et les violences sexuelles entravent leur liberté de se déplacer et remettent en cause leur place dans l'espace public.
- **71% des femmes** victimes de harcèlement **ont subi des actes constituant des infractions pénales**. Or, **seules 2% ont effectivement porté plainte**.

Ces chiffres démontrent à la fois une minimisation du harcèlement et des violences sexistes dans notre société et de la part des auteurs, une méconnaissance de la loi et les difficultés de déposer plaintes afin que ces actes ne restent pas impunis.

Des solutions existent pour prévenir et lutter contre le harcèlement sexiste et les violences sexuelles dans les transports collectifs : mettons-les en place !

Face à l'ampleur du harcèlement sexiste et des violences sexuelles dont sont victimes les femmes et les filles dans les transports collectifs, la Ligue des Droits de l'Homme demande que les solutions recommandées par le HCE-fh et la FNAUT soient au plus vite mises en œuvre à Toulouse.

Actions d'éducation sur le harcèlement et le sexisme

- **Formations** dans les écoles, les universités, les entreprises, etc.
- **Campagnes de sensibilisation permanentes** dans les lieux publics et les transports à l'exemple des affiches de la campagne « Stop ça suffit » menée dans le cadre du plan national de lutte contre le harcèlement dans les transports.
- Contrôle plus strict des **publicités sexistes** dans l'espace public et les entreprises de transport.

Adaptation des transports aux besoins spécifiques des femmes

- **Participation des usagères dans les instances décisionnelles** en matière de transports publics.
- Prise en compte de la **spécificité de la mobilité des femmes et adaptation de l'offre de transport** : déplacements plus complexes : maison/école/travail/courses - temps partiel et à horaires flexibles tôt le matin ou en soirée - etc.
- Organisation de **marches exploratoires permettant aux femmes de donner leur avis** sur les cheminements qui conduisent aux stations en termes d'éclairage, de voirie, sur l'emplacement des arrêts de bus, la signalisation des appels d'urgence, la présence des personnels, etc.

Formation du personnel des entreprises de transport pour prévenir et agir face au harcèlement

Mise en place d'espaces de témoignages et simplification des dépôts de plainte

- Création d'un **site internet TISEO de témoignages pour les victimes de harcèlements** : partage des informations, reconnaissance du phénomène, déculpabilisation des victimes, etc.
- **Facilitation des plaintes** : information des victimes sur leurs droits sur le site des transports, en gare, à bord des véhicules et des rames de métro – présence d'agent.e.s habilité.e.s pour recueillir les signalements et les plaintes dans les stations – reprise du système de la pré-plainte en ligne cela existe déjà pour les cas de vol ou de dégradation contre un auteur inconnu – etc.

Pour contacter la Ligue des Droits de l'Homme de Toulouse :

Par courrier : LDH - 2, rue Saint Jean - 31000 Toulouse

Par téléphone (répondeur) : 05 62 26 69 19

Par courriel : ldh.toulouse@gmail.com

Sur son site : <http://ldh-midi-pyrenees.org>

Responsable de la campagne : Philippe LEBAILLY : 06 84 08 86 38





Conférence de presse du samedi 26 novembre à l'Espace des diversités et de la laïcité à Toulouse

De gauche à droite :

Marie Pierre BES, présidente de l'AUTATE (association des usagers des transports de l'agglomération toulousaine)

Philippe LEBAILLY, responsable de la campagne Ligue des Droits de l'Homme

Christiane DUPART, responsable nationale de la FNAUT (fédération nationale des associations d'usagers des transports)